

## Communiqué de l'évêque de Luçon, Mgr François Jacolin

Dans la période allant de 1950 à 1979, certains prêtres ont failli gravement en commettant des abus sexuels, gestes inacceptables, sur des enfants qui leur étaient confiés dans le cadre du petit séminaire de Chavagnes-en-Paillers ainsi que dans le cadre de l'institution Saint-Joseph de Fontenay-le-Comte.

Notre pensée va avant tout vers les personnes victimes de ces prêtres lorsqu'elles étaient enfants. Les meurtrissures morales et spirituelles de tels gestes les ont blessés pour toute leur vie. Au nom de l'Eglise, je les assure de notre plus profonde contrition pour ce que certains prêtres leur ont fait subir et je leur demande de croire que nous cherchons à leur rendre justice.

J'implore aussi la miséricorde de Dieu parce que de tels actes obscurcissent gravement la lumière de l'Evangile que le Christ est venu apporter pour le salut de tous les hommes.

En ce qui concerne Chavagnes, 8 à 9 prêtres seraient concernés, dont 2 sont en vie. En ce qui concerne Fontenay, il y a des témoignages mettant en cause 4 prêtres dont 1 encore en vie.

En 2012 et 2016, au vu des éléments connus alors, deux signalements avaient été faits auprès du procureur de la république. Après enquête, la justice civile avait abandonné les poursuites, car les faits, bien que solidement établis, étaient prescrits.

Pour l'Eglise il n'y a pas de prescription à la souffrance des personnes concernant les actes pédo-criminels. Je suspends provisoirement de tout exercice public de leur ministère les deux prêtres en question, en attendant un jugement définitif de l'Eglise. Pour le troisième prêtre, il est nécessaire de commencer par une recherche approfondie.

La grande majorité des prêtres qui ont exercé dans ces établissements n'ont pas commis d'actes pédo-criminels envers les enfants qui leur étaient confiés et la plupart n'ont pas eu connaissance des agissements de certains de leurs confrères : il serait injuste de tous les accuser en bloc.

Encore une fois, je tiens à demander pardon pour les victimes de ces quelques prêtres. Soyons tous vigilants, prêtres tout d'abord, mais aussi éducateurs et familles, pour que de tels actes pédo-criminels ne puissent se reproduire aujourd'hui.

Mgr François JACOLIN  
Evêque de Luçon  
31 octobre 2018